



La mention [NP] dans une *règle* signifie qu'un concurrent ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre concurrent pour avoir enfreint cette *règle*. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une *règle* signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle* peut, à la discrédition du jury, être inférieure à une disqualification.

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

1. REGLES - L'épreuve est régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2025/2028*, incluant l'annexe WF.
- 1.2. Les prescriptions nationales traduites en anglais pour les concurrents non francophones [en Annexe Prescriptions].
- 1.3. Les règlements fédéraux, ainsi que les règles techniques et de sécurité de kiteboard et wingfoil éditées par la FFVoile.
- 1.4. En cas de traduction de cet AC, le texte français prévaudra.

2. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1. Les IC seront disponibles au plus tard le jeudi 16 avril à 20h sur le site internet dédié de l'épreuve.

- 2.2. Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante : <https://www.calvi-nautique-club.com/>

2.3. COMMUNICATION

- 2.4. Le tableau officiel d'information en ligne est consultable sur le groupe WhatsApp dédié à l'épreuve (voir annexe).
- 2.5. [DP] [NP] Lorsqu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un concurrent ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les concurrents. Pour les

courses au format freestyle, toute communication est interdite lorsque le concurrent est dans la zone de jugements. L'utilisation d'outils de communications est interdite.

3. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION :

3.1. L'épreuve est ouverte à :

Wingfoil Slalom-Race Open Femme	A partir de 15 ans
Wingfoil Slalom-Race Open Homme	A partir de 15 ans
Wingfoil Slalom-Race Espoir Fille	15-18 ans
Wingfoil Slalom-Race Espoir Garçon	15-18 ans
Wingfoil Slalom-Race U15 Open	10-14 ans

L'âge de référence est celui du coureur au 31 décembre de l'année civile en cours.

3.2. Documents exigibles à l'inscription :

3.2.1. Pour les championnats de France de Pratique et Coupe de France

- a) Pour chaque concurrent en possession d'une Licence Club FFVoile :
 - La licence Club FFVoile mention « compétition » valide
 - Ou
 - La licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :
 - Pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur,
 - Pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins de 1 ans.
 - Ou
 - une licence temporaire FFVoile 3 jours, valable sur la durée de l'épreuve concernée accompagnée :
 - Pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins de 3 ans.

- b) Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
 - Un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - Un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
 - Pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou pour les majeurs un certificat médical de non-contre-

indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigés en français ou en anglais).

- c) Une autorisation parentale pour tout concurrent mineur au moment de l'inscription.
- d) Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité

3.3. Les concurrents peuvent s'inscrire et payer en ligne sur le mini-site de l'épreuve : <https://www.calvi-nautique-club.com/>

3.4. Jauge matérielle :

3.4.1. Wingfoil, conformément à la réglementation :

3.4.1.1. Seuls les concurrents équipés d'ailes de wing, d'un foil et d'une planche de wing peuvent concourir (cf : [Réglementation matériel wingfoil](#))

3.4.1.2. Les concurrents devront respecter la jauge en cours de validité : <https://umbraco.ffvoile.fr/media/2gfg2bn/202601-jauge-wingfoil-cf-v2.pdf>

4. DROITS A PAYER

Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription jusqu'au 5 Avril 2026 à 00H	Droits jusqu'au 17 Avril 2026 12h
- de 18 ans	80€	120€
+ de 18 ans	100€	150€

- 4.1. Pour le lycra de la compétition: un chèque de caution de 50 € à l'ordre de Calvi NC ou une pièce d'identité qui sera gardée en caution et demandé lors de la confirmation des inscriptions.
- 4.2. 50% des droits d'inscription peuvent être remboursés sur présentation d'un certificat médical décrivant une raison valable empêchant la participation du compétiteur.

5. PUBLICITE

[DP] [NP] Les concurrents pourront être tenu d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice selon les modalités qui seront indiquées au moment de l'inscription.

- 5.1. [DP] [NP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

6. PROGRAMME

6.1. Confirmation d'inscription :

Epreuve	Horaire
National Wingfoil 2026	Jeudi 16 avril de 16h à 18h Vendredi 17 avril de 9h à 10h30

6.2. Briefing Entraineur :

Le briefing entraîneur est prévu le vendredi 17 avril à 9h30.

6.3. Briefing Coureur –

	Vendredi 17 avril	Samedi 18 avril	Dimanche 19 avril
National Wingfoil 2026	11h	8h30	8h30

7. CONTRÔLE DE L'ÉQUIPEMENT

7.1. [DP] Les concurrents doivent être disponibles pour le contrôle de l'équipement à partir du 17 Avril à 9h.

7.2. Les concurrents peuvent être contrôlés à tout moment.

7.3. L'équipement de sécurité décrit en AC 8.5 peut être contrôlé ou mesuré.

7.4. [DP] Les concurrents doivent également respecter la RCV 78.1.

7.5. [DP] **Équipements de sécurité :**

7.5.1. Les concurrents devront respecter les « règles techniques et de sécurité des supports à foils et du kiteboard » en compétition : https://umbraco.ffvoile.fr/media/egvgbkog/regles_securite_foil-et-kite.pdf

7.5.2. Le moyen lumineux sera obligatoire pour **les wingfoils slalom-race U15 et espoir** quelques soit la distance de course. Ceci modifie les règles techniques et de sécurité des supports à foils et du kiteboard en compétition.

A terre, il est demandé aux compétiteurs de positionner leurs planches avec leur foil dirigés vers le sol, afin d'éviter tout accident. Le comité de course, le comité technique ou le jury pourront réclamer contre tout concurrent ne respectant pas ces règles. Après décision du jury, le concurrent pourra recevoir une pénalité qui pourra être une DSQ à la course la plus proche de l'infraction.

8. VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT[DP]

Les vêtements et l'équipement d'un concurrent ne doivent pas respecter la règle des RCV 50.1(a) et (b).

9. LIEU

L'Annexe à l'AC 1 fournit le plan du lieu de l'épreuve.

L'Annexe à l'AC 2 indique l'emplacement des zones de course.

10. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

L'annexe WF s'applique :

Quand un wingfoil est susceptible d'avoir enfreint une règle du chapitre 2 et la règle 31 dans le même incident, il n'a pas besoin d'effectuer la pénalité pour l'infraction à la règle 31 ; et si le wingfoil a causé une blessure ou un dommage sérieux ou, malgré une pénalité effectuée, a obtenu un avantage significatif ou a causé un désavantage significatif à l'autre wingfoil dans la course ou la série grâce à son infraction, sa pénalité doit être d'abandonner.

La règle 44.1 est modifiée comme suit :

44.1 Effectuer une pénalité : Un wingfoil peut effectuer une pénalité d'un tour quand il est susceptible d'avoir enfreint une ou plusieurs règles du chapitre 2 ou la règle 31 dans un incident pendant qu'il est *en course*. Cependant,

44.2 Pénalité

Après s'être largement écarté des autres wingfoils aussitôt que possible après l'incident, un wingfoil effectue une pénalité en :

(a) Sauf sur un bord de près, en virant de bord et en abattant rapidement sur une route qui soit à plus de quatre-vingt-dix degrés du vent réel.

(b) Lorsqu'il est sur un bord de près, en empannant rapidement puis en lofant jusqu'à une route au plus près.

Lorsqu'un wingfoil effectue une pénalité sur la ligne d'arrivée ou à proximité, il doit naviguer complètement du côté parcours de la ligne avant de *finir*.

11. CLASSEMENT

11.1. Le système de classement est le suivant : système de point à minima.

11.2.1 course validée est nécessaire pour valider la compétition.

11.3. En fonction du nombre d'inscrits, la flotte pourra être partagé en poule avec une phase de qualification et de finale. Un minimum de 5 courses sera nécessaire pour passer en phase finale.

12. EMPLOACEMENTS

[DP] [NP] Les concurrents doivent rester dans la zone qui leur a été attribuée pendant qu'ils sont sur le village de l'événement.

13. PROTECTION DES DONNÉES

13.1. **Droit à l'image et à l'apparence** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

13.2. **Utilisation des données personnelles des participants** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ses sponsors, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

14. ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du kiteboard, la mauvaise navigation d'autres kiteboards, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

15. PRIX

Les prix seront distribués pour les 3 premiers :

- Wingfoil Slalom Open Homme et Femme
- Wingfoil Slalom-Race Espoir Homme et Femme
- Wingfoil Slalom-Race U15 open

Dans la catégorie U15, si le minima de 12 concurrentes et 15 concurrents sont atteints alors les prix seront remis par catégorie.

16. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

16.1. Hébergement

Pour la réservation de votre hébergement à Calvi, nous vous invitons à contacter **l'Office de Tourisme de Calvi – Balagne, partenaire officiel de l'événement**. À ce titre, l'Office de Tourisme peut vous accompagner et se charger de la recherche et de la réservation des hébergements en fonction de vos besoins et de vos dates de séjour.

Office de Tourisme de Calvi – Balagne

 +33 (0)4 95 65 16 67

 <https://www.balagne-corsica.com>

 info@balagne-corsica.com

16.2. Déplacement

La Compagnie Corsica Linéa est partenaire de l'évenement et peut vous proposer une remise de 30% sur le montant HT de vos billets, 40 places éligibles, l'attribution se fait selon le principe du premier arrivé, premier servi. Privilégier les cabines occupées à 4. Billet modifiable **mais non remboursable**.

-Mail dédié pour les réservations : partenariats@corsicalinea.com

Chaque participant envoie sa demande à l'adresse ci-dessus avec les informations nécessaires pour procéder à la réservation :

Nombre de personne de +12 ans et -12 ans

Nom/Prénom/date de naissance

Type d'installation (cabine, fauteuils...)

Véhicules (marque et modèles)

Remorques dimensions (hauteur /longueur/largeur)

Idem pour les fourgons

Dates et traversées A/R

Téléphone, mail pour le passager principal

Traversées Aller (dans la limite des places disponibles)

Mrs-Aja 14/04

Mrs-Bia 14/04

Mrs-Bia 15/04

Mrs – Ilr 15/04

Traversée retour (dans la limite des places disponibles)

Bia-Mrs 20/04

Bia-Mrs 21/04

Aja-Mrs 21/04



**Si les participants souhaitent la traversée
Irr-Mrs du 19/04, elle sera en plein tarif.**

Si des demandes sont formulées en dehors de ces dates et que le tarif est encore disponible, nous pourrons également l'appliquer.

16.3. Repas et Panier Repas

Lors de votre inscription en ligne, vous avez la possibilité de réserver pour les jours de votre choix un panier repas pour le midi au tarif de 10 €. (Les repas sont composés d'une salade base féculent, compote, fruit, un biscuit)

Le soir du samedi 18 avril, un repas sera offert aux coureurs au Restaurant U CORNU Plage.

Les accompagnateurs souhaitant y participer devront le réserver sur le formulaire d'inscription en ligne. Le tarif du repas est fixé à 20 € avant le 5 avril

16.4. Animation

Vendredi 17 avril :

Pour les accompagnateurs, non naviguant, une chasse au trésor dans la ville de Calvi est organisée par l'office du tourisme Calvi Balagne.

Samedi 18 avril :

Pour les accompagnateurs, non naviguant, une visite guidée de la Citadelle de Calvi est organisée.

De plus, l'association I Sbuleca Mare sera présente au club de voile.

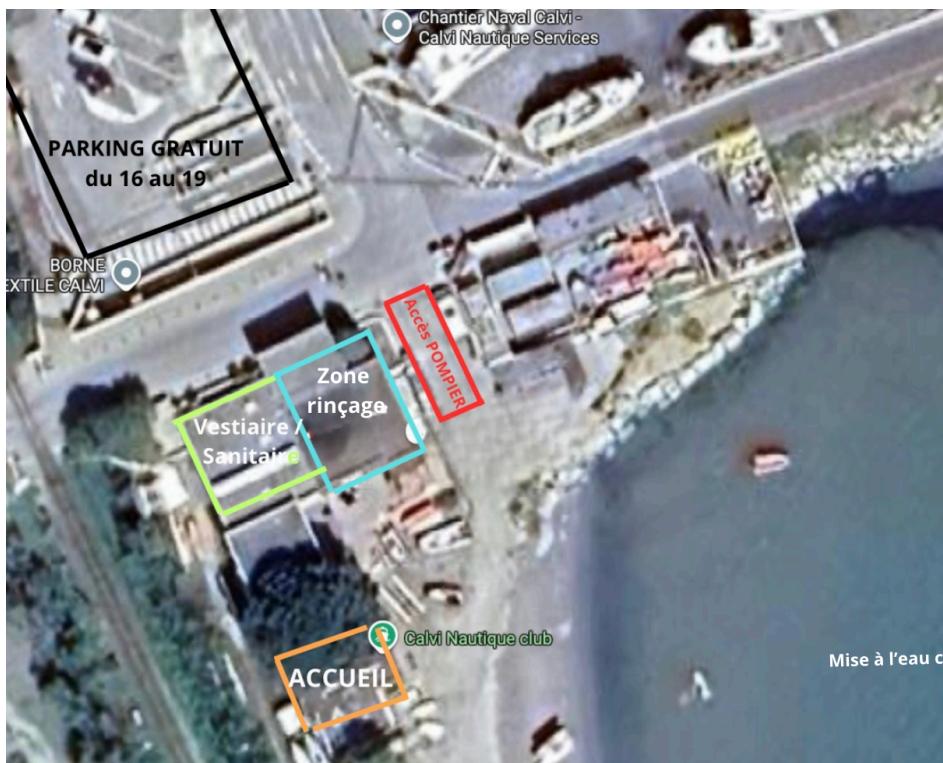
L'association I Sbuleca Mare a été créée en 2001, et œuvre depuis dans l'éducation à la biodiversité en Balagne, en Haute-Corse.

Elle mène des projets de pédagogie active en immersion, mêlant approche scientifique et démarche sensible pour recréer un lien entre la jeunesse et le monde vivant.

Venez donc les retrouver pour découvrir leurs activités et participer à un atelier créatif collectif sur la biodiversité marine ! Pour tous petits et très grands.

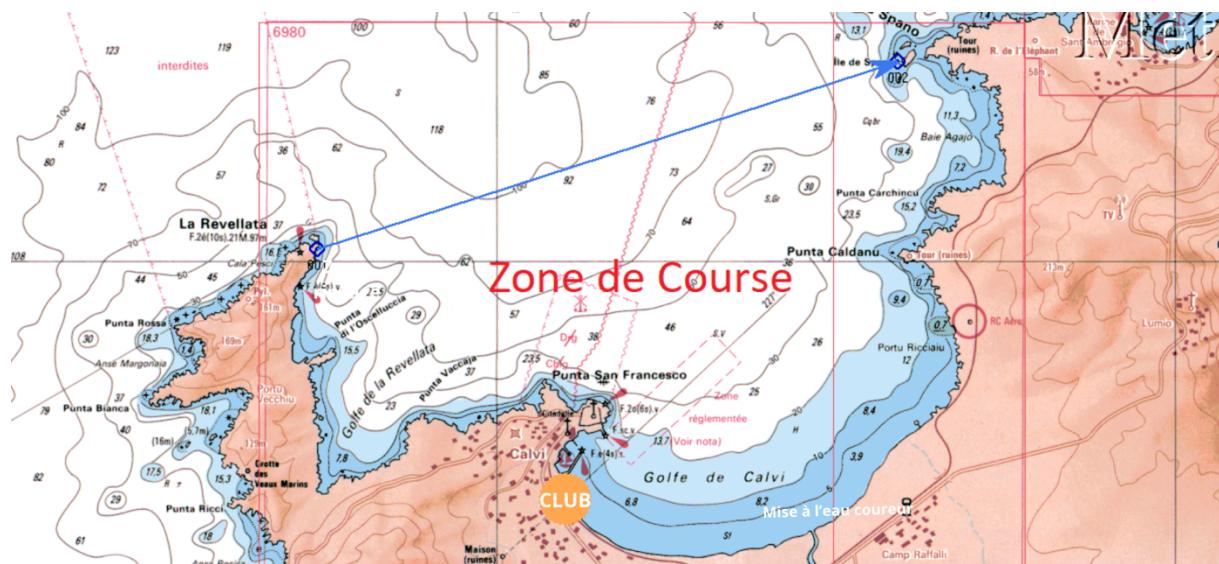
Modalité d'inscription pour les animations : Gratuit. Prendre contact avec Virginie calvivoilevirginie@gmail.com

Annexe 1 – Plan du site



Annexe 2

Zone de course





Annexe 3
Liens d'accès groupe Whatsapp dédié à l'épreuve

National wingfoil 2026

Groupe WhatsApp



<https://chat.whatsapp.com/KVpTVNVwUfx8QCbA1Cs0QV>